

Malherbe, Blochon-Martin et Jourdan s'engagent

Le 6 avril, les Transports Blochon-Martin (14), Jourdan (50) et Malherbe (14) vont signer, à Caen, la charte de réduction des émissions de CO₂. Sont visés par cet engagement 861 véhicules et 1019 conducteurs. Les plans d'action des trois entreprises, sur trois ans, devraient permettre d'éviter les émissions de plus de 7000 tonnes de CO₂. L'objectif de Jourdan (CA de 19 M€; 221 salariés; 147 moteurs) est de réduire de 5 % ses émissions de CO₂. Sa consommation annuelle de carburant étant de quatre millions de litres, l'économie réalisée devrait atteindre 200 000 litres au bout de trois ans, selon les calculs de Michel Métral, directeur de Jourdan. Malherbe (CA de 160 M€; 1080 salariés; 750 véhicules) affiche une consommation de gazole annuelle de 31 millions de litres et une « conso » moyenne de 35,7 l/100 km. Son objectif est de réduire de 9 % ses émissions de CO₂ en trois années. Tous les signataires de la charte s'engagent sur des actions dans quatre



Michel Métral, directeur de Jourdan (groupement FLO), a suivi la préparation de la Charte.

domaines : le véhicule, le carburant, le conducteur et les plans de transports. Sur l'axe véhicules, Jourdan et Malherbe s'engagent à améliorer la proportion de leur flotte en Euro 5. Ils vont faire progresser l'équipement de leurs véhicules les plus récents en boîtes de vitesses robotisées, en utilisant des lubrifiants synthétiques et en les dotant de matériel aérodynamique. Les conducteurs de Jourdan sont invités à utiliser raisonnablement la climatisation de leur cabine. De son côté, le

groupe dirigé par Alain Samson devrait équiper d'ici trois ans 50 % de ses moteurs en sonde accélérant la propulsion. Ses nouveaux véhicules seront dotés d'accessoires pour diminuer la résistance aérodynamique. Sur l'axe carburant, ces deux transporteurs vont développer leur taux d'équipement en Bus-Can relié à un GPRS pour renforcer le suivi des consommations. Jourdan a fait le choix d'utiliser un additif à hauteur de 1/1000 assurant une meilleure carburation et une meilleure combustion du carburant. La formation à l'éco-conduite est adoptée par les trois sociétés. Concernant les organisations des flux de transport, seul Jourdan a rédigé un « livret itinéraires » imposant au conducteur un trajet prédéterminé vers les destinations principales sur le territoire français analysées comme les plus économes en émissions de CO₂. Le développement sur trois ans de l'informatique embarquée permettra aux transporteurs d'organiser leurs flux de manière plus rationnelle. ●